

Soirée Pirate et Matelot



Soirée ouverte à tous les enfants scolarisés à Nointot.

Parents, vous pré-inscrivez votre enfant au plus tard le lundi 10 juin : vous choisissez son menu (voir au dos) et vous joignez le règlement (chèque ou espèces) à cette fiche d'inscription. Vous déposez la fiche et le règlement dans la boîte aux lettres de la Mairie en indiquant « Association Mômes en Fête » sur l'enveloppe. Le chèque est à mettre à l'ordre de l'AMEF.

Le vendredi 14 juin, à 19h30, vous déposez votre enfant à la salle du City Stade et revenez le chercher à 21h30.



✂ -----

Nom :
Prénom :
Âge :
Numéro de téléphone où vous joindre (en cas de besoin) :

Repas

Formules proposées par l'AMEF

formule « douceur »

deux sandwichs triangle au pain de mie

jambon-beurre ou surimi-crudités

chips

une petite bouteille d'eau

un dessert

formule « j'ai les crocs »

un sandwich 1/3 baguette

jambon-beurre ou surimi-crudités

chips

une petite bouteille d'eau

un dessert

Après le spectacle, une séance photo est prévue avec les comédiens. Pour permettre à votre enfant d'y participer, si vous le souhaitez, il vous suffit de remplir l'autorisation ci-dessous.

Autorisation de photographe

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant nommé ci-dessous, autorise l'AMEF à prendre en photographie à l'occasion du spectacle « Pirate et Matelot », le 14 juin 2019, à Nointot.

Fait à, le